

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 15 Juin 2019 à Parthenay

Clubs présents : Aiffres, Airvault, Bressuire, Brétignolles, Breuil-Chaussée, Châtillon, Cherveux, Cirières, Combrand, Courlay, Frontenay RR, La Crèche/Ste Néomaye, La Ferrière, La Mothe, La Ronde, Mauléon, Messé, Moncoutant-Moutiers, Montigny, Niort TT, Nueillaubiers, Parthenay, Périgné, Pompaire, Secondigny, St Maixent, St Sauveur, St Varent, Thouars, Villiers en Plaine, AP79

Clubs absents : Rorthais, St Laurs, St Léger de Montbrun

Présents : BRISSET Jacques, BEGUIER Jean-Noël, GUILLOTEAU Jean-Marc, GUILLOTEAU Patrice, LEROY Stéphane, LORIOU David, LORIOU Vincent, MARTINE Patrick

Excusés : CHEVALIER Patrick, DEBORDES Joël, GANDREUIL Benoit, GOLAB Fabien, TRILLET Christophe.

Invités : Florence CREON, Pascal GRIFFAULT

Début de l'assemblée générale extraordinaire à 15h00

Le Président, LORIOU Vincent prend la parole pour remercier le Président de Parthenay qui nous accueille, les élus du comité pour leur présence.

Il souhaite la bienvenue aux dirigeants de clubs puis il fait ensuite état des personnalités absentes

Après vérification du quorum, le Président présente les nouveaux statuts et règlement intérieurs du comité.

Le Secrétaire Général, LORIOU David prend la parole pour soumettre les statuts et le règlement intérieur au vote.

Le vote se fait à main levée. Les statuts et le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des clubs présents.

Suite aux votes, l'assemblée générale extraordinaire a été clôturée à 15h30 et celle-ci est suivie par l'assemblée générale ordinaire.

Le Secrétaire Général, LORIOU David prend la parole pour soumettre le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 8 Septembre 2018 à l'approbation des clubs.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des clubs présents.

Le Président, prend la parole pour présenter son rapport moral à l'assemblée.

Il annonce que cela fait 36 mois que l'équipe actuelle est en place et que c'est l'avant dernière assemblée générale avant les élections.

Il incite sur le fait qu'il faut construire un ping qui va vers le futur, toujours aller en avant

Le Président revient sur la saison en cours. Il stipule que l'on ne peut pas grandir seul mais avec tout le monde, clubs, licenciés, partenaires. Qu'il faille être indulgent que tout n'est pas parfait de suite, le comité est à l'écoute et s'adapte.

Aux Intercomités de la zone, les équipes Deux-Sévriennes ont brillamment représentées le comité malgré le refus de certains (es) compétiteurs (trices) de leurs sélections.

Les équipes en nationales se maintiennent sauf Périgné qui descend.

Il faut redynamiser notre comité avec des résultats sportifs au niveau national car vis-à-vis de la ligue et de la FFTT, nous sommes plus ou moins reconnus.

Idem pour les organisations pour la saison 2019-2020 où aucun club n'a pris la décision d'organiser une compétition nationale, en attente pour l'organisation de compétitions régionales.

Pour la prochaine olympiade, il faudra réfléchir à organiser des compétitions ensemble (club et comité).

Au niveau des tarifs licences, la FFTT et la ligue augmente, le comité directeur a voté qu'il n'y aurait pas d'augmentation.

Les subventions, la contribution est la même pour le Conseil Départemental, grosse baisse du CNDS, en 4 ans nous sommes passés de 22 500 à 7 500 €uros.

Disparition du CNDS et sera remplacé par l'Agence National du Sport. Il faut être inquiet pour le monde sportif de demain.

Le Pôle de la ligue est délocalisé au CREPS de Poitiers.

Pour pallier à ce départ, le comité ouvre un CDEF sur le Bocage Bressuirais et maintien celui sur le Niortais.

Cette saison, il y a eu des réunions avec des clubs plus deux réunions (Nord et Sud), il faut poursuivre ces réunions, continué d'échanger.

Il faudra faire un effort sur la détection, mettre en valeur les clubs, accueillir au mieux les nouveaux licenciés ainsi que les anciens. Il faut accompagner, guider et former.

Les statistiques ne se sont pas brillantes. -145 licences par rapport à la saison dernière (sans licences événementielles) .

Le Président, remercie les clubs qui ont acceptés d'organiser les compétitions départementales et régionales. Mais il faut faire attention car se sont toujours les mêmes.

Le championnat par équipes, à l'heure actuelle 9 descentes de R3 en PR.

Pour conclure, il faut une adhésion entre tout le monde car l'avenir est incertain, aller tous ensemble pour progresser.

Merci aux partenaires privés, institutionnels, au CDOS pour leurs aides, aux élus pour leurs collaborations et aux salariés pour leur travail tout au long de la saison.

Merci aux élus pour leur implication, merci aux salariés et merci aux dirigeants.

Bonne saison 2019-2020 et bonnes vacances.

Le secrétaire général, David LORIOU a présenté le rapport d'activité des commissions et compétitions de la saison 2018-2019.

Il a annoncé la démission de Christophe FLEURY, trésorier et est remplacé par Patrick MARTINE.

Entre autres : le championnat de France par équipes, Grand Prix Jeunes du CMO et le Grand Prix Promotionnel des Jeunes du CMO, Critérium Fédéral, Tops 8 Jeunes, Coupes des Deux-Sèvres, Finales par Classement, Premier Pas Pongiste, Vétérans, Féminines, Tournoi Départemental de Détection et Tournois Départementaux.

Merci aux salariés (Pascal et Florence) pour leur soutien.

Bonnes vacances

Le rapport d'activité est soumis au vote et est adopté à l'unanimité des clubs présents.

Patrick MARTINE, trésorier, présente les tarifs et le budget prévisionnel pour la saison 2019-2020 en précisant les charges et les produits.

Il fait le point et en rappelle quelques faits :

- Augmentation de l'engagement pour le championnat par équipes, passage de 60 € à 70 € ;
- Augmentation des indemnités des juges arbitres, passage de 18 € à 20 € ;
- Pas d'augmentation des licences et des autres compétitions.

Il rappelle les services gagnants :

- Prestations d'animations sportives du comité ;
- Les services du comité pour et envers les clubs ;
- Organisation des manifestations pongistes des Deux-Sèvres ;
- Partenaires du tennis de table deux-sévriens ;
- Communication pongiste et les nouvelles technologies ;
- Travail en équipe des élus et salariés du comité ;
- Structures des pôles sportifs élites départementaux ;
- Les pôles de compétences pongistes pour innover ;
- Les irritants ou pongistes mécontents.

Il rappelle ce que contient le pack, sportif, formations et développement. Toujours en construction.

Question de M. Laurent JAROUSSEAU (Aiffres) : est-ce que l'engagement GPJ CMO est de 6.60€uros par tour ?

La réponse est non, ce tarif est pour les 4 tours.

Les tarifs et le budget prévisionnel sont mis au vote et effectués à bulletin secret sur la demande du trésorier général ainsi que du Président du comité départemental.

Les tarifs

Le vote est effectué à bulletin secret

Nombre de voix possibles : 112, exprimées 103

Les tarifs : Nul : 1 voix Contre : 1 voix Pour : 101 voix

Les tarifs ont été adoptés.

Budget prévisionnel 2019-2020

Le vote est effectué à bulletin secret

Nombre de voix possibles : 112, exprimées 103

Le budget prévisionnel : Nul : 1 voix Contre : 2 voix Pour : 100 voix

Le budget prévisionnel a été adopté

Le Secrétaire Général, LORIOU David prend la parole pour soumettre au vote l'élection complémentaire au comité directeur, M. Stéphane LEROY du club de Brétignolles.

Élection complémentaire au comité directeur

Le vote est effectué à bulletin secret

Nombre de voix possibles : 112, exprimées 103

L'élection complémentaire : Nul : 0 voix Contre : 3 voix Pour : 100 voix

M. Stéphane LEROY a été élu.

Le Président de la Commission Sportive, Benoit GANDREUIL étant absent, c'est GUILLOTEAU Patrice qui présente la réforme du championnat par équipes

Prise de parole de M. Jérémy GRIGNON (La Crèche/Ste Néomaye): remettre le championnat en pyramide est une très bonne chose. Cela va permettre de relever le niveau par poule.

Question de Mme Sylvie GANNE (Brétignolles): avez-vous visionner le résultat pour la 2^{ème} phase ?

La réponse est non.

Question de M. Jérémy GRIGNON (La Crèche/Ste Néomaye): la ligue va-t-elle augmenter le nombre de R3 ?

La réponse est non, elle va les baisser. Il faut retrouver un niveau correct.

Patrice GUILLOTEAU, fait un rappel sur les limitations de classements par division et le soumet au vote, effectués à bulletin secret.

Suppression de la limitation des classements

Le vote est effectué à bulletin secret

Nombre de voix possibles : 112, exprimées 103

La suppression de la limitation des classements : Nul : 7 voix Contre : 27 voix Pour : 69 voix

Les limitations de classements par divisions sont supprimées et cela jusqu'à la saison 2024-2025.

Intervention du Directeur Sportif Départemental Pascal GRIFFAULT.

Il présente les actions :

- 1- Mobilisation des clubs. Une action de développement mobilisatrice autour d'une compétition le Premier Pas Pongiste ;
- 2- Un comité proche des clubs. Un nouveau mode de relation avec les clubs. Les labels FFTT ;
- 3- Organisation interne du comité. Gagnez en performance et rentabilité ;
- 4- La filière technique départementale. Pérenniser et équilibrer territorialement les structures techniques ;
- 5- Compétition, arbitrage. Développer l'implication des clubs, des dirigeants et des licencié(e)s ;
- 6- Aide à la structuration des clubs. Faire progresser en compétitions les clubs
- 7- La communication et l'organisation événementielle. Organiser une communication dynamique.
- 8- Action 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 Développement durable. Tous les pongistes deux-sévriens sont aussi concernés !
- 9- Venez nous voir lors des animations « Faites du sport » au Conseil général à Niort et au Ping Tour à Parthenay pendant le FLIP

Question de Mme BONET (Combrand): Est-ce que le comité, le Directeur Technique Départemental peut intervenir pour aider les clubs pour faire des interventions dans le milieu scolaire ?

La réponse est oui - non, cela dépend de la formule. Souvent on intervient au début de séance en montrant comme faire une séance avec les instituteurs. Ensuite cela dépend si c'est des écoles privées ou publics.

Le Président donne la parole à M. CHEVALIER Éric, délégué du CMO

Il remercie le comité de l'avoir invité. 2 mots à retenir partenaire = fidéliser

Le CMO, maintient son aide financière auprès des associations

La convention se termine cette année et sera reconduite.

Informations diverses :

Euro 2019 à Nantes : le comité d'organisation sera présent le 14 et 15 juillet sur le FLIP et feront gagner des places. Le comité a décidé d'emmener 8 partenaires du comité plus des partenaires de clubs que les clubs souhaiteront nous communiquer.

Félicitations à M. BOULOT Julian (La Crèche/Ste Néomaye) pour l'obtention de la plaquette départementale bronze de la Jeunesse, Sport et Engagement Associatif.

Félicitations à M. GUILLOTEAU Patrice (Moncoutant) pour l'obtention de la médaille ministérielle de bronze de la Jeunesse, Sport et Engagement Associatif.

Félicitations à M. GUILLOTEAU Patrice (Moncoutant) pour l'obtention du grade d'Arbitre National après examen.

Le Président procède à la remise des récompenses.

Médaille d'Argent, M. GANDREUIL Benoit (Frontenay RR) et M. STEENSTRUP Svend (Frontenay RR).

Médaille d'Or, M. CHEVALIER Patrick (Parthenay)

Au titre du Conseil de l'ordre, M. CARTIER Patrice (Cherveux)

Médaille de Bronze de la Fédération Française de Tennis de Table, M. FLEURY Christophe (St Sauveur)

Médaille d'Or de la Fédération Française de Tennis de Table, M. LORIOU David (Aiffres)

Champion des Deux-Sèvres : Titres par équipes Phase 2 :

Promotion Régionale : Frontenay RR 2

Départementale 1 : Périgné 6

Départementale 2 : Thouars 4

Départementale 3 : Niort TT 14

Départementale 4 : Niort TT 16

Départementale 5 : Moncoutant 7

Le Président remercie les clubs de leur attention et les invite au pot de l'amitié.

Fin de l'Assemblée Générale 18h00